MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 374 5 août 1996

SOMMAIRE

Albury Holding S.A., Luxembourg pages 17907, 17909	INREDE S.A., (International Nippon Real Estate
B.F.I. S.A., Luxembourg 17909, 17910	Development & Finance S.A.), Luxembourg 17934
Boutique Camargue, S.à r.l., Luxembourg 17906	Interfip International Fiduciary of Patrimony, Luxbg 17935
Boutique Renée F., S.à r.l., Luxembourg 17914	I.S.I., Industry Services International, GmbH, Esch-
CIPARI, Compagnie Internationale de Participation	sur-Alzette
et d'Investissement S.A., Luxembourg 17911, 17912	Isline S.A., Luxembourg 17933
Compania Argentina de Representaciones y Agen-	Lacabox S.A.H., Luxembourg 17936
cias S.A., Luxembourg 17913, 17914	Lexicon Holdings S.A., Luxembourg 17937
(Le) Croisie S.A.H., Luxembourg 17936	Lifra S.A., Luxembourg 17937
Dealing S.A., Elvange	Lucorn S.A., Luxembourg 17938, 17940
Del Monte Internationale S.A., Luxembourg 17915	Lux Leasing S.A., Luxemburg 17935, 17936
Donna S.A., Luxembourg	Maison Leon Weiwers, S.à r.l., Luxembourg 17942
Dumatin Holding S.A., Luxembourg 17916	Mazzoni Shoes Services, S.à r.l., Luxembourg 17947
Dursey S.A., Differdange 17917	Moartplaz, S.à r.l., Differdange 17950
E.C. Handelsagentur - Euro-Cuisines S.A., Stadt-	New Cuir, S.à r.I., Luxembourg 17940
bredimus	New Gallery, S.à r.l., Luxembourg 17941
Edesa S.A., Luxembourg	Nora International Limited S.A., Luxembourg 17940
EDGO (The Engineering & Development Group)	Nordin S.A., Strassen
Finance S.A., Luxembourg 17920	Orgatext, S.à r.l., Strassen
Edifinvest Holding S.A., Luxembourg 17920	Pajom S.A., Kehlen
Effeta S.A., Luxembourg	Pamco S.A., Luxembourg
Esia (Luxembourg) S.A., Luxembourg 17922	
Euraparfinance Holding S.A., Luxembourg 17922	Partipool S.A., Luxembourg
Eurobatitech, S.à r.l., Howald 17920, 17921	
Eurobois, S.à r.l., Aspelt	Pinemont Trust S.A., Luxembourg
Euro-Canadian Company for Technological Deve-	Plank Holdings S.A., Luxembourg 17942
Iopment S.A., Luxembourg	Plough Holding S.A., Luxembourg 17943
Eurocode, Sicav, Luxembourg 17923	Polibel S.A., Luxembourg
Européenne d'Investissement S.A., Luxembourg . 17924	Prestige Luxembourg, Sicav, Luxembourg 17944
Fabus Holding S.A., Luxembourg 17919	Prognos Impuls Activa, S.à r.l., Strassen 17944
Fenzi S.A., Luxembourg 17927, 17928	Raiffeisen Ré S.A., Luxembourg
Fibanc International S.A., Luxembourg 17924	Rattlesnake Pictures, S.à r.l., Luxembourg 17944
F.I.G.A., Finanz und Investitionsgesellschaft für	Rayca Finance S.A., Luxembourg
Afrika AG, Luxembourg 17921	Realinvest S.A., Luxembourg
Finaco S.A., Luxembourg 17924, 17925	Restaurant La Fourchette, S.à r.l., Luxembourg 17947
Finance TB S.A., Luxembourg 17925	Ridgewell International S.A., Luxembourg 17944
Finlombard Lux S.A., Luxembourg 17925	Romed International S.A., Luxembourg 17947
Finmed Holding S.A., Luxembourg 17928	Ronos Holding S.A., Luxembourg 17945, 17946
Fintad Securities S.A., Luxembourg 17929	Rousegaertchen, S.à r.l., Bereldange 17947
First European Transfer Agent S.A., Luxembourg 17927	Rowen Holding S.A., Luxembourg 17948
Gama S.A., Luxembourg	Sajofin S.A., Luxembourg-Kirchberg 17947
Gannet Holdings S.A., Luxembourg 17930	Santhor International S.A., Luxembourg 17948
General Trust Company, (G.T.C.), Société civile,	Securenta, Sicav, Luxembourg 17948
Luxembourg	Segic S.A., Luxembourg
General Wholesale Finance S.A., Luxembourg 17930	SFAI Luxembourg S.A., Luxembourg 17949
Gesta Services & Office Plus, S.à r.l., Strassen 17930	Shoe Service Belair, S.à r.l., Luxembourg 17949
Giochi Preziosi Lussemburgo S.A., Luxembourg 17926	Sicaro Conseil S.A., Luxembourg 17950
Grafiburo, S.à r.l., Luxembourg 17934	Sicaro, Sicav, Luxembourg 17949
Green Line France, Sicav, Luxembourg 17929	Sigma Tau Finance S.A., Luxembourg 17949
Groupe Assurgarantie Holding S.A., Luxbg 17931, 17932	Silverfin Holding S.A., Luxembourg 17950
Gruppo Lago S.A., Luxembourg 17931	Sipex International S.A., Luxembourg 17950
HCH Finance S.A., Luxembourg 17931	Société Européenne des Satellites S.A., Betzdorf 17951
I.M.A. Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 17934	Société Générale de Gestion, S.à r.l., Luxembourg 17951
Immo-Croissance, Sicav, Luxembourg 17931	Société Portugal-Luxembourg S.A., Luxembourg 17951
Infogest ITI, Strassen	Sogedel S.A., Luxembourg
Informalux S.A., Rodange	Sogesco S.A., Luxembourg 17944, 17945

BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 4, rue de la Porte-Neuve.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 4, rue de la Porte-Neuve,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Wiltz, en date du 20 juin 1978, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 213 du 4 octobre 1978.

L'assemblée se compose de:

- 1) Madame Renée Frank, commerçante, veuve de Monsieur Carlo Meyers, demeurant à Warken, rue de Burden;
- 2) Monsieur Marc Meyers, maître en sciences économiques et licencié en droit, demeurant à Warken, rue de Burden;
- 3) Mademoiselle Carla Meyers, étudiante, demeurant à Warken, rue de Burden.

L'assemblée procède aux constatations et résolutions suivantes:

I. Répartition des parts sociales

L'assemblée constate qu'à la suite du décès de l'associé Monsieur Carlo Meyers, survenu à Luxembourg en date du 2 décembre 1990, les dix (10) parts sociales ayant appartenu à l'associé décédé sont échues à parts égales, soit pour chaque fois un tiers (1/3), à ses héritiers légaux, à savoir son épouse survivante Renée Frank et ses deux enfants Marc et Carla Meyers, tous prénommés;

que Madame Renée Frank était, en outre, déjà titulaire en nom personnel de quatre-vingt-dix (90) parts sociales de ladite société:

qu'à la suite du décès de Monsieur Carlo Meyers, les parts sociales de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l. sont donc réparties comme suit:

- 1) Madame Renée Frank, veuve Carlo Meyers, prénommée, possède 93 et 1/3 parts sociales;
- 2) Monsieur Marc Meyers possède 3 et 1/3 parts sociales;
- 3) Mademoiselle Carla Meyers possède 3 et 1/3 parts sociales;

Total: cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,-) chacune.

II. Cessions de parts

Ensuite et de l'accord de tous les associés prénommés, représentant l'intégralité du capital social, il a été procédé aux cessions de parts suivantes:

- a) Madame Renée Frank déclare par les présentes céder et transporter à Monsieur Marc Meyers, prénommé et ce acceptant, une et deux tiers (1 et 2/3) parts sociales de la susdite société;
- b) Madame Renée Frank déclare par les présentes céder et transporter à Mademoiselle Carla Meyers, prénommée et ce acceptant, une et deux tiers (1 et 2/3) parts sociales de la susdite société.

Le prix de ces cessions de parts a été réglé entre parties, dont quittance.

Les parts sociales ne sont représentées par aucun titre; les cessionnaires deviendront propriétaires des parts cédées avec tous les droits et obligations y attachées, avec effet au 1er janvier 1996.

Ces cessions de parts ont été acceptées au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code civil, par sa gérante, Madame Renée Meyers-Frank, prénommée.

Suite aux cessions qui précèdent, les cents (100) parts sociales de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l., d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,-) chacune, sont actuellement réparties comme suit:

a) Madame Renée Meyers-Frank possède quatre-vingt-dix parts sociales	90
b) Monsieur Marc Meyers possède cinq parts sociales	5
b) Mademoiselle Carla Meyers possède cinq parts sociales	5
Total: cent parts sociales	00

III. Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les comparants prénommés, représentant l'intégralité du capital social de la susdite société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la fusion de la présente société avec la société à responsabilité limitée SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, avec siège social à Ettelbruck, par absorption de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l., par la société à responsabilité limitée SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, de manière que toute la situation active et passive au 31 décembre 1995, rien excepté ni réservé, soit transférée par voie d'apport à la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, à charge pour celle-ci de reprendre à son compte les opérations faites après le 31 décembre 1995 et de supporter tout le passif, ainsi que les frais et charges occasionnés par la fusion.

L'apport de fusion sera rémunéré par cent (100) parts nouvelles de la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,-) chacune, entièrement libérées et jouissant à partir du 1^{er} janvier 1996 des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes de cette société, lesdites parts sociales étant émises à la suite d'une augmentation de capital de la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, à concurrence d'un million de francs (1.000.000,-), pour être attribuées directement aux associés de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l., en raison d'une (1) part sociale de la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, contre une (1) part sociale de la société BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l., avec effet au moment de l'apport en fusion.

Troisième résolution

L'assemblée décide que l'apport de fusion sera effectué par les prédits associés et que tous pouvoirs leur sont conférés à cet effet.

Quatrième résolution

Les associés décident que l'approbation par l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée SCHONG-ZENTRAL, GOEDERT-DELLERE du premier bilan de cette société qui sera établi après la fusion vaudra décharge à la gérante de la société BOUTIQUE CAMARGUE, S.à r.l. pour sa mission exercée entre son entrée en fonction et la date de l'apport en fusion.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Meyers-Frank, M. Meyers, C. Meyers, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 2 mai 1996, vol. 591, fol. 56, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

M. Cravatte.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 mai 1996.

(16535/205/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ALBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 32.384.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALBURY HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 32.384, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 27 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 113 du 6 avril 1990 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le même notaire, en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 405 du 19 octobre 1994.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Giorgina Tucci-Ferrato, employée privée, demeurant à Rombas (France),

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Cristine Astgen, employée privée, demeurant à Longeau.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Murielle Pescheux-Calla, employée privée, demeurant à Schifflange. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Augmentation du capital social à concurrence de cinq millions deux cent mille francs belges (5.200.000,- BEF), pour le porter de son montant actuel de treize millions de francs belges (13.000.000,- BEF) à dix-huit millions deux cent mille francs belges (18.200.000,- BEF), par la création et l'émission de cinq mille deux cents (5.200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;
- 2) Souscription et libération intégrale des cinq mille deux cents (5.200) actions nouvelles par des versements en espèces;
- 3) Augmentation du capital social à concurrence de trois cent cinquante mille francs belges (350.000,- BEF), pour le porter de son montant actuel de dix-huit millions deux cent mille francs belges (18.200.000,- BEF) à dix-huit millions cinq cent cinquante mille francs belges (18.550.000,- BEF), par la création et l'émission de trois cent cinquante (350) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;
- 4) Souscription et libération intégrale des trois cent cinquante (350) actions nouvelles par incorporation de la réserve légale à concurrence de trois cent cinquante mille francs belges (350.000,- BEF);
- 5) Augmentation du capital social à concurrence de cent soixante-quinze mille francs belges (175.000,- BEF), pour le porter de son montant actuel de dix-huit millions cinq cent cinquante mille francs belges (18.550.000,- BEF) à dix-huit millions sept cent vingt-cinq mille francs belges (18.725.000,- BEF), par la création et l'émission de cent soixante-quinze (175) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

- 6) Souscription et libération intégrale des cent soixante-quinze (175) actions nouvelles par incorporation du résultat reporté à concurrence de cent soixante-quinze mille francs belges (175.000,- BEF);
- 7) Augmentation du capital social à concurrence d'un million deux cent soixante-quinze mille francs belges (1.275.000,- BEF), pour le porter de son montant actuel de dix-huit millions sept cent vingt-cinq mille francs belges (18.725.000,- BEF) à vingt millions de francs belges (20.000.000,- BEF), par la création et l'émission de mille deux cent soixante-quinze (1.275) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;
- 8) Souscription et libération intégrale des mille deux cent soixante-quinze (1.275) actions nouvelles par incorporation du bénéfice au 31 décembre 1995 à concurrence d'un million deux soixante-quinze mille francs belges (1.275.000,- BEF);
- 9) Modification subséquente de l'article 5 des statuts, pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions deux cent mille francs belges (5.200.000,- BEF), pour le porter de son montant actuel de treize millions de francs belges (13.000.000,- BEF) à dix-huit millions deux cent mille francs belges (18.200.000,- BEF), par la création et l'émission de cinq mille deux cents (5.200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'Assemblée admet la société ARIELLE COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Tortola, lles Vierges Britanniques, Wickham's Cay, Road Town, à la souscription des cinq mille deux cents (5.200) actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les cinq mille deux cents (5.200) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société ARIELLE COMPANY LIMITED, prénommée,

ici représentée par Madame Giorgina Tucci-Ferrato, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 5 avril 1996.

Les cinq mille deux cents (5.200) actions nouvelles ainsi souscrites, sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq millions deux cent mille francs belges (5.200.000,- BEF) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder à une deuxième augmentation du capital social à concurrence de trois cent cinquante mille francs belges (350.000,- BEF), pour porter le capital de son montant actuel de dix-huit millions deux cent mille francs belges (18.200.000,- BEF) à dix-huit millions cinq cent cinquante mille francs belges (18.550.000,- BEF), sans apports nouveaux, par incorporation au capital d'une somme de trois cent cinquante mille francs belges (350.000,- BEF) prélevée sur la réserve légale.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence et du montant d'une telle réserve par le bilan de la société au 31 décembre 1995.

Ce bilan restera, après avoir été paraphé ne varietur par les comparants et le notaire, annexé aux présentes.

En représentation de l'augmentation du capital, l'assemblée décide de créer trois cent cinquante (350) actions nouvelles de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, entièrement libérés, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour. Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux propriétaires des anciennes actions dans la proportion de leur participation actuelle dans la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de procéder à une troisième augmentation du capital social à concurrence de cent soixantequinze mille francs belges (175.000,- BEF), pour porter le capital de son montant actuel de dix-huit millions cinq cent cinquante mille francs belges (18.550.000,- BEF) à dix-huit millions sept cent vingt-cinq mille francs belges (18.725.000,-BEF), par incorporation au capital d'une somme de cent soixante-quinze mille francs belges (175.000,- BEF), prélevée sur le résultat reporté de la société.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence d'un tel résultat reporté par le prédit bilan de la société au 31 décembre 1995.

En représentation de l'augmentation du capital, l'assemblée décide de créer cent soixante-quinze (175) actions nouvelles de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour.

Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux propriétaires des anciennes actions dans la proportion de leur participation actuelle dans la société.

Quatrieme résolution

L'assemblée décide de procéder à une quatrième augmentation du capital social à concurrence d'un million deux cent soixante-quinze mille francs belges (1.275.000,- BEF), pour porter le capital de son montant actuel de dix-huit millions sept cent vingt-cinq mille francs belges (18.725.000,- BEF) à vingt millions de francs belges (20.000.000,- BEF), sans apports nouveaux, par incorporation au capital d'une somme d'un million deux cent soixante-quinze mille francs belges (1.275.000,- BEF), prélevée sur le bénéfice de la société au 31 décembre 1995.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence d'un tel bénéfice par le prédit bilan de la société au 31 décembre 1995. En représentation de l'augmentation du capital, l'assemblée décide de créer mille deux cent soixante-quinze actions nouvelles de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour.

Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux propriétaires des anciennes actions dans la proportion de leur participation dans la société.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à vingt millions de francs belges (20.000.000,- BEF), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de cent vingt mille francs luxembourgeois (120.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Tucci-Ferrato, C. Astgen, M. Pescheux-Calla, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 53, case 2. – Reçu 52.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

(16517/200/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

ALBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 32.384.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(16518/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

B.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 34.595.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme B.F.l. S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 34.595, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1er août 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 49 du 6 février 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 30 décembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 271 du 20 juin 1992.

L'Assemblée est ouverte à huit heures trente sous la présidence de Mademoiselle Evelyne Jastrow, licenciée en droit, demeurant à Strassen

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Gabrielle Chelemen, employée privée, demeurant à Thionville, Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Dissolution et mise en liquidation de la Société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

SAFILUX, société anonyme, ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Jastrow, G. Chelemen, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 52, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

F. Baden.

(16533/200/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

B.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 34.595.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme B.F.I S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 34.595, constitutée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1^{er} août 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 49 du 6 février 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 30 décembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 271 du 20 juin 1992.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 avril 1996.

L'Assemblée est ouverte à huit heures trente sous la présidence de Mademoiselle Evelyne Jastrow, licenciée en droit, demeurant à Strassen,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Gabrielle Chelemen, employée privée, demeurant à Thionville. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la vérification de la liquidation.
- 3) Clôture de la liquidation.
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du 26 avril 1996.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 avril 1996, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

Madame Louise Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange,

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

Ordre du jour:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation, sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à la société SAFILUX, ayant son siège social à Luxembourg de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3) Clôture et liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme B.F.I. S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société à Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Jastrow, P. Pierrard, G. Chelemen, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1996, vol. 90S, fol. 64, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 1996.

F. Baden.

(16534/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

CIPARI, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 7.518.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT, en abrégé CIPARI, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 7.518, constituée suivant acte notarié en date du 30 novembre 1966, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2 du 6 janvier 1967 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 décembre 1995, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur André Kahn, administrateur de sociétés, demeurant à Kraainem, Belgique,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Albert Henkel, employé privé, demeurant à Mersch.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Génerale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut intervenir et prester des services d'assistance et de conseils en vue de la création, l'organisation, la gestion et la surveillance au Grand-Duché de Luxembourg comme à l'étranger de toutes sociétés, entreprises ou affaires de toute nature, ainsi que d'en assurer par toute voie le développement.

La société pourra faire, en outre, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut intervenir et prester des services d'assistance et de conseils en vue de la création, l'organisation, la gestion et la surveillance au Grand-Duché de Luxembourg comme à l'étranger de toutes sociétés, entreprises ou affaires de toute nature, ainsi que d'en assurer par toute voie le développement.

La société pourra faire, en outre, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Kahn, V. Stecker, A. Henkel, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 71, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 1996.

F. Baden.

(16552/200/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

CIPARI, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 7.518.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(16553/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 20.872.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg:

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS, ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 20.872, constituée suivant acte reçu en date du 21 septembre 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 326 du 15 novembre 1984, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu en date du 13 juillet 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 318 du 10 novembre 1987.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marcello Ferretti, Fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Sandrine Citti, employée de banque, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Birgit Mines-Honneff, employée de banque, demeurant à Leudelange. Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussignée. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les onze mille cinq cents (11.500) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux cent trente mille dollars US (230.000,- USD), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Modification de l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année» et pour la première fois le 31 décembre 1995;
- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 15 avril de chaque année à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations», et pour la première fois le 25 avril 1996;
 - Révocation du mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Pablo Beracochea;
- Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Alfredo Lovecchio, dirigeant de sociétés, demeurant à Buenos Aires (Argentine);
 - Nomination de l'administrateur, Monsieur Juan Marcelo Trentin, aux fonctions d'administrateur-délégué;
 - Révocation du mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Carlos Zarlenga;
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Juan Carlos Llousas, expert-comptable, demeurant à Buenos Aires.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 8. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.» L'assemblée constate que la première clôture a eu lieu le 31 décembre 1995.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 9 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 9. Premier alinéa. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 15 avril de chaque année à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

L'assemblée décide, en outre, qu'exceptionnellement la prochaine assemblée se tiendra le 25 avril 1996.

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Pablo Beracochea en tant qu'administrateur et administrateur-délégué de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer pour nouvel administrateur, Monsieur Alfredo Lovecchio, dirigeant de sociétés, demeurant à Buenos Aires (Argentine).

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer pour nouvel administrateur-délégué, l'administrateur Monsieur Juan Marcelo Trentin, dirigeant de sociétés, demeurant à Hambourg (Allemagne).

Sixième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Carlos Zarlenga en tant que commissaire aux comptes de la société.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer pour nouveau commissaire aux comptes, Monsieur Juan Carlos Llousas, expertcomptable, demeurant à Buenos Aires (Argentine).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Ferretti, S. Citti, B. Mines-Honneff, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1996, vol. 90S, fol. 67, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 15 mai 1996.

M. Thyes-Walch.

M. Thyes-Walch.

(16554/233/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 20.872.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

(16555/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, Galerie Commerciale Grand-rue, rue Beaumont.

L'an mil neuf cent quatre vingt-seize, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

- 1) Madame Renée Frank, commerçante, veuve de Monsieur Carlo Meyers, demeurant à Warken, rue de Burden;
- 2) Monsieur Marc Meyers, maître en sciences économiques et licencié en droit, demeurant à Warken, rue de Burden;
- 3) Mademoiselle Carla Meyers, étudiante, demeurant à Warken, rue de Burden;

les comparants sub 1) et 2) actuellement seuls associés de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE RENEE F., S.à.r.l., avec siège social à Luxembourg, Galerie Commerciale Grand-rue, rue Beaumont,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 janvier 1990, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 275 du 10 août 1990,

lesquels comparants déclarent que les parts sociales de la susdite société sont actuellement réparties comme suit:

b) Monsieur Marc Meyers possède cent parts sociales 100

Ensuite, et de l'accord de tous les associés représentant l'intégralité du capital social, il a été procédé aux cessions de parts suivantes:

- a) Monsieur Marc Meyers déclare par les présentes céder et transporter à Madame Renée Meyers-Frank, prénommée et ce acceptant, avec effet au 1er janvier 1996, cinquante (50) parts sociales de la susdite société.
- b) Monsieur Marc Meyers déclare par les présentes céder et transporter à Mademoiselle Carla Meyers, prénommée et ce acceptant, avec effet au 1er janvier 1996, vingt-cinq (25) parts sociales de la susdite société.

Le prix de ces cessions de parts a été réglé entre parties, dont quittance.

Les parts sociales ne sont représentées par aucun titre; la cessionnaire deviendra propriétaire des parts cédées avec tous les droits et obligations y attachées, avec effet au 1er janvier 1996.

Ces cessions de parts ont été acceptées au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code civil, par sa gérante, Madame Renée Meyers-Frank, prénommée.

Suite aux cessions qui précèdent, les cinq cents (500) parts sociales de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l., d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune, sont actuellement réparties comme suit:

a) Madame Renée Meyers-Frank, possède quatre cent cinquante parts sociales	450
b) Monsieur Marc Meyers possède vingt-cinq parts sociales	25
c) Mademoiselle Carla Meyers possède vingt-cinq parts sociales	25
Total: cing cents parts sociales	500

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les comparants prénommés, représentant l'intégralité du capital social de la susdite société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la fusion de la présente société avec la société à responsabilité limitée SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, avec siège social à Ettelbruck, par l'absorption de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l., par la société à responsabilité limitée SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, de manière à ce que toute la situation active et passive au 31 décembre 1995, rien excepté ni réservé, soit transférée par voie d'apport à la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, à charge pour celle-ci de reprendre à son compte les opérations faites après le 31 décembre 1995 et de supporter tout le passif, ainsi que les frais et charges occasionnés par la fusion.

L'apport de fusion sera rémunéré par cinquante (50) parts nouvelles de la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,-) chacune, entièrement libérées et jouissant à partir du 1^{er} janvier 1996 des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes de cette société, lesdites parts sociales étant émises à la suite d'une augmentation de capital de la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, à concurrence de cinq cent mille francs (500.000,-), pour être attribuées directement aux associés de la société à responsabilité limitée BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l., à raison d'un dixième (1/10) de part sociale de la société SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE, contre une (1) part sociale de la société BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l

Troisième résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l., avec effet au moment de l'apport en fusion.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que l'apport de fusion soit effectué par les prédits associés et que tous pouvoirs leur sont conférés à cet effet.

Cinquième résolution

L'assemblée décide que l'approbation par l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée SCHONGZENTRAL, GOEDERT-DELLERE du premier bilan de cette société qui sera établi après la fusion vaudra décharge à la gérante de la société BOUTIQUE RENEE F., S.à r.l., pour sa mission exercée entre son entrée en fonction et la date de l'apport en fusion.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais des présentes sont à la charge de la Société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Meyers-Frank, M. Meyers, C. Meyers, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 2 mai 1996, vol. 591, fol. 56, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 9 mai 1996.

M. Cravatte.

(16536/205/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DEL MONTE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 41.468.

Le bilan au 30 novembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour DEL MONTE INTERNATIONALE S.A. BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16561/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DONNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix. R. C. Luxembourg B 52.482.

En date du 10 mars 1996, le conseil d'administration coopte en remplacement de Maître Jim Penning, démissionnaire, Monsieur Surinder Kumar Grover, demeurant à New Dehli (Inde).

L'assemblée générale prochaine des actionnaires procèdera à son élection définitive.

Pour extrait conforme Pour la société Signature Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16562A/294/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DUMATIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 38.194.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration Signature

(16563/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DUMATIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 38.194.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signature

(16564/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DUMATIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 38.194.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 1996, que le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, l'assemblée a nommé administrateurs:

- Madame Gerty Thomé-Marter, gérante de société, demeurant à Kayl,
- Monsieur Alfred Steinbrugger, avocat, demeurant à Vaduz (Liechtenstein),
- Monsieur Klaus Stark, comptable, demeurant à Mauren (Liechtenstein), et commissaire aux comptes:
- UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., réviseur d'entreprises, établie et ayant son siège social à Luxembourg. Le mandat des organes sociaux prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2001. Luxembourg, le 11 avril 1996. Pour extrait conformant de l'assemblée générale annuelle de l'an 2001.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16563/535/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DEALING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5692 Elvange, 29, rue Pierre Diederich.

Assemblée générale extraordinaire du 24 avril 1996

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre avril.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEALING S.A., établie et ayant son siège social à L-5692 Elvange, 29, rue Pierre Diederich,

sous la présidence de Monsieur Arnaud Ehlinger, employé privé, demeurant à L-5692 Elvange, 29, rue Pierre Diederich, à 10.00 heures.

Le président nomme secrétaire, Monsieur Franco Berardini, technicien en bâtiment, demeurant à F-54680 Errouville, 15, rue Maréchal Lyautey.

L'assemblée choist comme scrutateur, Madame Christine Nimax, demeurant à L-5692 Elvange, 29, rue Pierre Diederich.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, annexée au présent procès-verbal dont il résulte que l'intégralité des cent actions émises est représentée à la présente assemblée générale.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

- 1. Confirmation du mandat des membres du conseil d'administration depuis leur nomination jusqu'à ce jour.
- 2. Nomination d'un nouveau conseil d'administration pour une durée de six ans avec détermination des pouvoirs des

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée confirme le mandat des membres du conseil d'administration depuis leur nomination jusqu'à ce jour.

Deuxième et dernière résolution

Sont nommés membres du conseil d'administration pour une durée de six ans:

- a) Monsieur Arnaud Ehlinger, employé privé, demeurant à L-5692 Elvange, 29, rue Pierre Diederich,
- b) Monsieur Franco Berardini, technicien en bâtiment, demeurant à F-54680 Errouville, 15, rue Maréchal Lyautey,
- c) Madame Marie-Louise Ehlinger-Fillgraff, sans état, demeurant à Luxembourg, 49, rue Marie-Adelaïd.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle de Monsieur Arnaud Ehlinger est indispensable.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2001.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 10.30 heures.

Signature Signature Signature

Président Secrétaire Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 103, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16559/206/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EDESA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 10.193.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996. FIDUCAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(16567/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

DURSEY S.A., Société Anonyme, (anc. S.à r.l. DURSEY).

Siège social: Differdange, 3, rue Dr. Conzémius.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean-Claude Seyll, entrepreneur de toitures, demeurant à Schifflange,
- ici représenté par Monsieur Luc Heyse, expert fiscal, demeurant à Steinfort,
- en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 1er avril 1996.
- 2) Monsieur Dany Arnould, ouvrier ardoisier, demeurant à St. Léger, Belgique,
- ici représenté par Monsieur Luc Heyse, prénommé,
- en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 1er avril 1996.

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité, S.à r.l. DURSEY, avec siège social à Schifflange, constituée suivant acte notarié, en date du 23 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 418 du 5 novembre 1991, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transformer la société à responsabilité limitée S.à r.l. DURSEY en société anonyme, étant entendu que cette transformation n'est accompagnée, ni d'un changement des bases essentielles du pacte social, ni d'une prolongation de la durée de la Société.

Il résulte d'un certificat de Monsieur François David, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, 104, rue du Kiem, daté du 18 avril 1996, que la valeur de la société à responsabilité limitée transformée est au moins égale au montant de son capital, soit cinq cent mille francs (500.000,-).

Les conclusions de ce certificat sont reproduites ci-après.

Les cinq cents (500) parts sociales existantes sont échangées contre cinq cents (500) actions de mille francs (1.000,-) chacune.

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence d'un million huit cent mille francs (1.800.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille francs (500.000,-) à deux millions trois cent mille francs (2.300.000,-) par la création et l'émission de mille huit cents (1.800) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'incorporation d'une créance au compte-courant de Monsieur Jean-Claude Seyll, d'un montant d'un million huit cent mille francs (1.800.000,-).

Souscription et libération

Les mille huit cents (1.800) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par Monsieur Jean-Claude Seyll, ici représenté par Monsieur Luc Heyse, en vertu de la prédite procuration.

Ces actions sont libérées par l'apport et la transformation en capital à due concurrence d'une créance au comptecourant de l'associé-souscripteur.

La réalité et l'existence de cette créance de l'associé au compte-courant, auprès de la Société, fait l'objet du certificat de Monsieur François David, prénommé, en date du 18 avril 1996, lequel restera annexé aux présentes.

Ce certificat conclut comme suit:

«J'ai pu constater que la comptabilité de la société est régulièrement tenue et que les comptes donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société. La valeur de la société est de cinq cent mille francs (500.000,- frs) au moins et le changement en société anonyme peut donc s'opérer. L'associé Seyll Jean-Claude a une créance certaine, liquide et exigible d'au moins un million huit cent mille francs (1.800.000,-), de sorte qu'elle peut être utilisée pour procéder à l'augmentation de capital.»

Le versement de Monsieur Jean-Claude Seyll de la somme d'un million huit cent mille francs (1.800.000,-) résulte d'un certificat bancaire, qui reste annexé aux présentes.

Troisième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société à Differdange, 3, rue Dr. Conzémius.

Quatrième résolution

Les associés décident de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de DURSEY S.A.
- Art. 2. Le siège social est établi à Differdange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet la couverture de toitures, la zinguerie, de même que toutes opérations commerciales, financières, industrielles ou immobilières, qui s'y attachent directement ou indirectement ou qui en favorisent la réalisation.
- **Art. 5.** Le capital social est fixé à deux millions trois cent mille francs (2.300.000,-), représenté par deux mille trois cents (2.300) actions d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

- Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts, est de sa compétence.
- **Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.
- Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration, est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

- Art. 10. La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.
- **Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- **Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.
 - Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

- **Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier lundi du mois de juin à dix heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- **Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Cinquième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Jean-Claude Seyll de sa fonction de gérant et lui donnent décharge.

Sixième résolution

Les associés décident de procéder aux nominations statutaires suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a) Monsieur Jean-Claude Seyll, entrepreneur de toitures, demeurant à Schifflange,
- b) Monsieur Dany Arnould, ouvrier ardoisier, demeurant à St. Léger, Belgique,
- c) FIDUCIAIRE COMPTA-PRESENT Ltd, ayant son siège social à Londres.
- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Luc Heyse, expert fiscal, demeurant à Steinfort.

Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille un.

Estimation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, approximativement à la somme de soixante-dix mille francs (70.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Heyse, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 1996, vol. 90S, fol. 47, case 5. – Reçu 18.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 1996.

F. Baden.

(16566/200/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FABUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 42.861.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 15 avril 1996

L'adresse de la société est transférée, avec effet au 1er juillet 1996, au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour FABUS HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16585/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EDGO (THE ENGINEERING & DEVELOPMENT GROUP) FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 17.646.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour EDGO (THE ENGINEERING & DEVELOPMENT GROUP) FINANCE S.A. BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16568/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EDIFINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue des Bains. R. C. Luxembourg B 39.898.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 1996

- 1. Les activités de la société sont continuées malgré la perte dépassant 50 % du capital social.
- 2. Messieurs Roger Caurla, maître en droit, demeurant à Mondercange, Serge Thill, consultant, demeurant à Sanem et Jean-Paul Defay, directeur financier, demeurant à Soleuvre, sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement des Messieurs, Luciano Righetti, Marco Streun et Massimo Rella. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée de 2001.

Certifié sincère et conforme Pour EDIFINVEST HOLDING S.A. COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

> Signature Administrateur

Signature Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16569/698/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EDIFINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue des Bains. R. C. Luxembourg B 39.898.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 2 avril 1996

L'adresse de la société est transférée, avec effet au 1er juillet 1996, au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme Pour EDIFINVEST HOLDING S.A. COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16570/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EUROBATITECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2446 Howald, 12, Ceinture des Rosiers. R. C. Luxembourg B 42.979.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 25 avril 1996, concernant la société à responsabilité limitée EUROBATITECH, S.à r.l. avec siège social à Howald, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 42.979,

constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Differdange en date du 8 février 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 220 du 14 mai 1993,

modifié suivant acte reçu par le même notaire Aloyse Biel en date du 30 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 355 du 5 août 1993,

modifié suivant acte reçu par le même notaire Aloyse Biel en date du 28 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 114 du 28 mars 1994,

modifié suivant acte reçu par le même notaire Aloyse Biel en date du 10 janvier 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 317 du 11 juillet 1995,

que suite à une cession de parts la répartition des parts sociales est modifiée comme suit: 1. - Monsieur Franco Berardini, technicien en bâtiment, demeurant à F-54680 Errouville, 15, rue Maréchal 24 2. - La société anonyme DEALING S.A. établie et ayant son siège social à L-5692 Elvange, 29, rue Pierre 76 <u>100</u> Que la démission du gérant technique Monsieur Fred Nimax, avec effet rétroactif au jour de sa nomination, savoir au 7 mai 1993, est confirmée. Que le siège de la société est transféré de Howald, à L-1471 Luxembourg-Gasperich, 204, route d'Esch. Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associa-P. Decker. Luxembourg-Eich, le 10 mai 1996. (16575/206/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EUROBATITECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg-Gasperich, 204, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 42.979.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 10 mai 1996.

Pour la société P. Decker

r. Decke

Notaire

(16576/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EFFETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins. R. C. Luxembourg B 39.157.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signatures.

(16571/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EUROBOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5717 Aspelt, 26, rue de Filsdorf. R. C. Luxembourg B 34.765.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16577/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

F.I.G.A., FINANZ UND INVESTITIONSGESELLSCHAFT FÜR AFRIKA AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 20.253.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 2 janvier 1996 à Luxembourg

Le conseil d'administration a le regret de prendre connaissance du décès de Monsieur Paul Lenoir, administrateur. En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le conseil nomme en son remplacement comme administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine assemblée générale:

Monsieur Jacques Tordoor, demeurant au 70, rue de Hobscheid à Steinfort, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1996, vol. 478, fol. 89, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16592/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ESIA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 49.913.

Procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la société tenue en date du 6 février 1996

Administrateurs: M. Laurent-Pascal Salmon,

M. Guy Gangloff,

M. Guy Hennico.

Tous les administrateurs étant présents en personne et ayant renoncé à leur droit à être dûment convoqués, la réunion est déclarée ouverte et apte à délibérer valablement.

Après discussions, la résolution suivante a été approuvée à l'unanimité:

Résolution unique

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 74, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg et ce avec effet au 16 février 1996.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L.-P. Salmon G. Gangloff G. Hennico

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16572/651/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EURAPARFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 20.001.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour EURAPARFINANCE HOLDING S.A. BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme S. Wallers G. B

G. Baumann

(16574/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EURO-CANADIAN COMPANY FOR TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 28.681.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 3 mai 1996

L'adresse de la société est transférée, avec effet au 1er juillet 1996, au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

T. Herkrath

S. Thill

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16578/696/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

E.C. HANDELSAGENTUR - EURO-CUISINES S.A., Société Anonyme (anc. EUROCUISINES S.A., Société Anonyme.)

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, route du Vin. R. C. Luxembourg B 50.469.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROCUISINES S.A. avec siège social à 6913 Roodt-sur-Syre, 18, Am Widdebierg (R. C. Luxembourg numéro B 50.469)⁻⁻, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 285 du 22 juin 1996, avec un capital d'un million deux cent cinquante mille francs (Frs. 1.250.000,-), divisé en cent vingt-cinq (125) actions de dix mille francs (10.000,- Frs) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gerd Ihl, commerçant, demeurant à Roodt-sur-Syre.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Heike Schweizer, commerçante, demeurant à Ransbach-Baumbach, et désigne comme secrétaire, Monsieur René Bouschet, comptable, demeurant à Imbringen.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Changement de la dénomination de la société en E.C. HANDELSAGENTUR EURO-CUISINES S.A.
- 2) Transfert du siège social de Roodt-sur-Syre à L-5450 Stadtbredimus, route du Vin.
- 3) Modifications afférentes de l'article 1er des statuts.
- 4) Détermination des pouvoirs de l'administrateur-délégué.
- II. Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée, ne varietur, par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III. - Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en E.C. HANDELSAGENTUR - EURO-CUISINES S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Roodt-sur-Syre à L-5450 Stadtbredimus, route du Vin.

Troisième résolution

Suite aux résolution qui précèdent, l'article 1er des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1**er. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de E.C. HANDELSAGENTUR - EURO-CUISINES S.A.

Le siège social est établi à Stadtbredimus.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

La durée de la société est indéterminée.»

Quatrième résolution

L'assemblée autorise l'administrateur-délégué, à savoir, Monsieur Gerd Ihl, commerçant, demeurant à 6913 Roodtsur-Syre, à engager la société par sa seule signature pour toutes les affaires relatives à la gestion journalière de la société, sans aucune limitation.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à trente mille francs.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Ihl, H. Schweizer, R. Bouschet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 avril 1996, vol. 497, fol. 99, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, le 13 mai 1996.

(16580/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

E.C. HANDELSAGENTUR - EURO-CUISINES S.A., Société Anonyme

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 50.469.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 mai 1996. (16581/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

J. Seckler.

EUROCODE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 27.622.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1996, vol. 479, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

D. Mauss Administrateur-délégué

(16579/063/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 25.502.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1995.

Pour EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16582/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 25.502.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1995.

Pour EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16583/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 25.502.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1995.

Pour EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16584/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FIBANC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 35.003.

_

Extrait des résolutions adoptées au cours de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 janvier 1995 à Luxembourg La société déclare, à partir des bénéfices réalisés au cours de l'année financière clôturée le 31 décembre 1994, un dividende de USD 113.000 qui sera versé à tous les actionnaires enregistrés en tant que tels au 25 janvier 1995.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de la réunion

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 30, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16588/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 37, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG.

Signature

(16589/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 18.094.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 19 mai 1995 à 15.00 heures à Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendra à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat de MM. Jean Quintus et Gérard Coene, Administrateurs et de M. Joseph Winandy, Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée acte la décision de M. Jean Pierson de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie pour sa précieuse collaboration, et nomme en remplacement:

Monsieur Joseph Winandy, Contrôleur de Sociétés, demeurant à Itzig, 92, rue de l'Horizon, Plateau St. Hubert qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire.

Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Joseph Winandy, Commissaire aux Comptes et décide de nommer en remplacement:

Monsieur Noël Didier, Employé Privé, demeurant au 25, rue de la Biff, Hondelange (Belgique).

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16590/009/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINANCE TB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 46.278.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 février 1996 et ce suite à l'autorisation reçue par l'assemblée générale du même jour que les pouvoirs des administrateurs actuellement en fonction ont été fixés comme suit:

Messieurs Roberto Berger, Paolo Nodari, Agostino Guardamagna et Mesdemoiselles Donata et Simona Berger ont tous pouvoirs de gestion ordinaire, ainsi que tous pouvoirs d'engager la société avec leurs signatures collectives à deux, notamment l'ouverture de comptes bancaires et toutes autres opérations n'engageant pas la société au-délà de ses fonds disponibles.

Les pouvoirs du président-administrateur-délégué, Monsieur Tommaso Berger, fixés en date du 13 septembre 1994, restent inchangés.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
par mandat
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16591/535/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINLOMBARD LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 37.690.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINLOMBARD LUX S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 23 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 45 du 7 févier 1992.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles Lahyr, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzerte.

qui désigne comme secrétaire, Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
- 2. Nomination de INTERAUDIT, S.à r.l., Luxembourg, comme liquidateur avec les pouvoirs prévus par les articles 144 à 148bis de la loi modifiée du 10 août 1915.

Le liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, INTERAUDIT, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Le liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Lahyr, A. Braquet, P. Marx, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 mai 1996. (16594/220/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

G. Lecuit.

GIOCHI PREZIOSI LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 41.180.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 4 avril 1996 que suite à l'autorisation reçue par l'assemblée générale du même jour, Monsieur Maurizio Cellai, administrateur de sociétés, demeurant à Milan (Italie) a été nommé, administrateur-délégué de la société avec tous pouvoirs de représenter la société sous sa signature unique dans toutes les affaires de gestion courante et ordinaire et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Luxembourg, le 2 mai 1996.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16606/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 283, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 47.192.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16599/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FENZI S.A., Société Anonyme, (anc. FENZI HOLDING S.A.).

Siège social: Luxembourg, 13, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 46.439.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FENZI HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 13, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 46.439, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 152 du 20 avril 1994.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Monsieur Guy Arendt, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Claude Wirth, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

- I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:
- 1. Transformation de la société holding en société de participations financières et modification subséquente de l'article 4 comme suit:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tout concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

- 2. Suppression du terme «holding» dans l'article 1er des statuts.
- 3. Changement de la dénomination de la société en FENZI S.A. et modification subséquente de l'article 1er des statuts.
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, et le nombre d'actions qu'ils détiennent, ainsi que l'obligataire représenté, sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires et de l'obligataire représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires et de l'obligataire représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

- III. Il résulte de cette liste de présence que les cent (100) actions représentant l'intégralité du capital social de cinq cents millions de lires italiennes (500.000.000,- ITL), ainsi que les vingt-sept (27) obligations représentant l'intégralité de l'emprunt obligataire de deux milliards sept cents millions de lires italiennes (2.700.000.000,- ITL), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.
- IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires et l'obligataire déclarent avoir eu préalablement connaissance.
 - V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont toutes été adoptées à l'unanimité par les actionnaires; la première résolution ayant également été adoptée à l'unanimité par l'obligataire.

Première résolution

L'assemblée générale décide de transformer la société holding en société de participations financières et de modifier, par conséquent, l'article 4 des statuts comme suit:

«Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tout concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le terme «holding» dans l'article 1er des statuts.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale en FENZI S.A. et de modifier, par conséquence, l'article 1er des statuts, comme suit:

«Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FENZI S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Arendt, C. Keereman, J.-C. Wirth, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1996, vol. 90S, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

P. Frieders.

(16586/212/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FENZI S.A., Société Anonyme, (anc. FENZI HOLDING S.A.).

Siège social: Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.439.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

P. Frieders.

(16587/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINMED HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.528.

Le bilan de clôture au 9 avril 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature Le liquidateur

(16595/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINMED HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 43.528.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 3 mai 1996 que

- le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé;
- l'assemblée a accordé décharge pleine et entière de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires-vérificateurs;
 - l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;
- les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mai 1996.

Pour extrait conforme Signature Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16596/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINTAD SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 51.269.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 26, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour FINTAD SECURITIES S.A. l'Agent Domiciliataire Signature

(16597/043/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

FINTAD SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 51.269.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 1996 que l'Assemblée a pris, entre autre, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Luigi Agarini, demeurant à Milano (Italie), de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société.

L'assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Madame Giuseppina Araldi, demeurant à Lugano (Suisse), de ses fonctions d'Administrateur et de Vice-Président du Conseil d'Administrationn de la société.

L'assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Agosta, demeurant à Milano (Italie), de ses fonctions d'Administrateur et d'Administrateur-Délégué de la société.

Troisième résolution

En remplacement des administrateurs démissionnaires, l'assemblée décide de nommer les administrateurs suivants:

Monsieur Rico Barandun, demeurant à Luxembourg, 3, boulevard de la Fraternité;

Monsieur Klaus-Christian Hübner, demeurant à Essen (Allemagne), Altendorferstrasse 103;

Monsieur Sergio Agosta, demeurant à Milano (Italie) P.zza Repubblica, 1/A.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prend effet immédiatement et expirera à l'assemblée générale annuelle à tenir en 1998.

Luxembourg, le 9 mai 1996.

Pour FINTAD SECURITIES S.A. l'Agent Domiciliataire Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16598/043/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 15.194.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour GAMA S.A.

A. Renard Administrateur J.-R. Bartolini Administrateur

(16600/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GREEN LINE FRANCE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 25.004.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1996, vol. 479, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

D. Mauss

Administrateur-délégué

(16608/063/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GANNET HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 17.077.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour GANNET HOLDINGS S.A.

H. Hansen

J.-R. Bartolini

Administrateur

Administrateur

(16601/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GANNET HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 17.077.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 13 octobre 1995

La cooptation de Monsieur Hubert Hansen en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée.

Pour extrait sincère et conforme Pour GANNET HOLDINGS S.A.

H. Hansen

J.-R. Bartolini

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16602/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GENERAL TRUST COMPANY, (G.T.C.), Société civile.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

Extrait du procès-verbal des associes de la société tenue le 26 avril 1996

Les associés réunis représentant l'entièreté du capital social ont pris la décision suivante à l'unanimité:

Décision unique

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Mr. John Geddes, 16 Place Rouppe, B-1000 Bruxelles en tant que gérant et décide de nommer en remplacement la société MTC General Trust Company S.A. dont le siège social est à Villars-sur-Glâne, Suisse.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

La gérance

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16603/651/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GENERAL WHOLESALE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 15.488.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour GENERAL WHOLESALE FINANCE S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16604/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GESTA SERVICES & OFFICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16605/513/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GRUPPO LAGO, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 44.758.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1996, vol. 478, fol. 97, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16611/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

HCH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 51.237.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(16612/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

IMMO-CROISSANCE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.872.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMO-CROISSANCE, SICAV BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature

Signature

(16615/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GROUPE ASSURGARANTIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Toni Neuman. R. C. Luxembourg B 48.785.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraoridnaire des actionnaires de la société anonyme GROUPE ASSURGARANTIE HOLDING S.A., ayant son siège social à Differdange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 48.785, constituée suivant acte notarié en date du 14 septembre 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 539 du 22 décembre 1994.

L'Assemblée est ouverte à huit heures quarante-cinq sous la présidence de Mademoiselle Evelyne Jastrow, licenciée en droit, demeurant à Strassen,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Gabrielle Chelemen, employée privée, demeurant à Thionville. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Transfert du siège social à Luxembourg et modification subséquente de l'article 1er et de l'article 8 des statuts.
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de transférer le siège social de Differdange à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

En conséquence, le deuxième alinéa de l'article 1^{er} et le premier alinéa de l'article 8 sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«Art. 1er. Deuxième alinéa. Le siège social est établi à Luxembourg.»

«Art. 8. Premier alinéa. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Jastrow, V. Stecker, G. Chelemen et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 52, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

F. Baden.

(16609/200/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GROUPE ASSURGARANTIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Toni Neuman.

R. C. Luxembourg B 48.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996. (16610/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

I.S.I., INDUSTRY SERVICES INTERNATIONAL, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch.

H. R. Luxemburg B 29.892.

Im Jahre eintausendneunhundertsechsundneunzig, am neunzehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Paul Zimmer, Industrieller, wohnhaft in L-8080 Bartringen-Helfenterbrück, 63, route de Longwy;
- 2) Herr Pierre Chelius, Industrieller, wohnhaft in L-8079 Bartringen, 100, rue de Leudelange;
- 3) MECANARBED DOMMELDANGE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts mit Sitz in Luxemburg-Dommeldange,

vertreten durch Herrn Paul Zimmer, obengenannt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 16. April 1996;

- 4) Herr Ernst-Günter Jöcker, Direktor der I.S.I., wohnhaft in L-4132 Esch an der Alzette, 17, Grand'rue;
- 5) BUTZKIES & Co. Stahlgau, G.m.b.H., mit Sitz in D-25361 Krempe, Joh.-Hinrich-Fehrs-Strasse 2,

vertreten durch ihren Geschäftsführer Herrn H. Dietmar Butzkies-Schiemann, wohnhaft in D-25361 Krempe, Joh.-Hinrich-Fehrsstrasse 2.

Besagte Vollmacht wird nach ne varietur-Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen, um mit derselben formalisiert zu werden.

Welche Komparenten, handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung INDUSTRY SERVICES INTERNATIONAL in Abkürzung I.S.I., mit Sitz in L-4023 Esch an der Alzette, rue Jean-Pierre Bausch, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, unter Nummer B 29.892, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 29. Dezember 1988, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 125 vom 8. Mai 1989, deren Satzung mehrmals abgeändert wurde und zum letzten Mal gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 19. Januar 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 204 vom 22. April 1996, mit einem Gesellschaftskapital von acht Millionen (8.000.000,-) Franken, eingeteilt in tausend (1.000) Anteile von je achttausend (8.000,-) Franken Nennwert, voll eingezahlt, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten sind und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst haben:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um zwei Millionen (2.000.000,-) Franken zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von der acht Millionen (8.000.000,-) Franken auf zehn Millionen (10.000.000,-) Franken heraufzusetzen, mittels Umwandlung in Kapital von verfüggaren Rücklagen in Höhe von zwei Millionen (2.000.000,-) Franken und ohne Ausgabe von neuen Anteilen.

Die Existenz dieser verfügbaren Rücklagen in Höhe von zwei Millionen (2.000.000,-) Franken wurde dem amtierenden Notar nachgewiesen durch eine Bescheinigung der Gesellschaft INTERAUDIT, S.à r.l., mit Sitz in L-1511 Luxemburg, 123, avenue de la Faïencerie, vom 19. April 1996.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Nennwert der tausend (1.000) bestehenden Anteile von achttausend (8.000,-) Franken auf zehntausend (10.000,-) Franken zu erhöhen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, Absatz 1 von der Artikel 6 der Satzung abzuändern um somit den vorhergehenden Beschlüssen gerecht zu werden und ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6. Absatz 1.** Das Gesellschaftskapital beträgt zehn Millionen (10.000.000,-) Franken, eingeteilt in tausend (1.000) Anteile von je zehntausend (10.000,-) Franken Nennwert, voll eingezahlt.»

Kosten

Die Kosten, Honorare und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung anerfallen, werden ungefähr auf fünfunddreissigtausend (35.000,-) Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Differdingen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Zimmer, P. Chelius, E.-G. Jöcker, H. D. Butzkies, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1996, vol. 90S, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 14. Mai 1996.

P. Frieders.

(16616/212/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

I.S.I., INDUSTRY SERVICES INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch.

R. C. Luxembourg B 29.892.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

P. Frieders.

(16617/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

INFORMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 15.560.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 21, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

(16619/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

INFORMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 15.560.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 21, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

(16620/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ISLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.443.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour ISLINE S.A.

H. Hansen J.-R. Bartolini

Administrateur

Administrateur

(16625/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich. R. C. Luxembourg B 28.233.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

- 1) Monsieur Joseph Nicolas Dostert, gérant de sociétés, demeurant à L-1740 Luxembourg, 20 rue de Hollerich,
- 2) Monsieur Alex Dostert, directeur, demeurant à L-5572 Weiler-la-Tour, 26 rue de Hassel.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité I.M.A. LUXEM-BOURG, S.à r.l., avec siège social à Munsbach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 28.233, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 juin 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 227 du 24 août 1988 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire en date du 27 novembre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 164 du 17 mai 1990, déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prennent, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de transférer le siège social de L-5366 Munsbach, 129 rue Principale à L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich. En conséquence, le premier alinéa de l'article 4 des statuts relatif au siège social de la société est modifié et aura la teneur suivante:

«Art. 4. Premier alinéa. Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte fait à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.N. Dostert, A. Dostert et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 52, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

F. Baden.

(16613/200/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 28.233.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(16614/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

INREDE S.A. (INTERNATIONAL NIPPON REAL ESTATE DEVELOPMENT & FINANCE S.A., Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 36.485.

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 1996

L'adresse de la société est transféré, avec effet au 1er juillet 1996, au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

INREDE S.A.

(INTERNATIONAL NIPPON REAL ESTATE DEVELPMENT

& FINANCE S.A.)

Signature

Signature Administrateur

Administrateur Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16621/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

GRAFIBURO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2353 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16607/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

INTERFIP INTERNATIONAL FIDUCIARY OF PATRIMONY.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 27.363.

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société INTERNATIONAL FIDUCIARY OF PATRIMONY qui s'est tenu le 3 janvier 1995 à 15.30 heures

Sont présents: Monsieur Patrick Brillaud,

Monsieur Daniel Englaro, Mademoiselle Samiel Ouhibi.

Est absent: Monsieur Stéphane Volant.

Ordre du jour:

Acceptation de la lettre de démission de Monsieur Stéphane Volant de son poste d'administrateur.

Nomination d'un nouvel administrateur.

Résolutions

- 1. Le conseil prend note de la lettre de démission d'administrateur de Monsieur Stéphane Volant en date du 3 janvier 1995.
- 2. Mademoielle Samiel Ouhibi est nommée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Stéphane Volant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16.30 heures.

P. Brillaud

D. Englaro

S. Ouhibi

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 33, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16622/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LUX LEASING S.A., Aktiengesellschaft, (anc. INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A.).

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 16.096.

Im Jahre eintausendneunhundertsechsundneunzig, am achtzehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 16.096, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A. wurde gegründet gemäss notarieller Urkunde vom 4. August 1978, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 251 vom 22. November 1978.

Die Satzung wurde abgeändert gemäss notarieller Urkunde vom 8. Januar 1988, welche im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 91 vom 7. April 1988 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird um 14.45 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Joachim Walgenbach, Banksyndikus, wohnhaft in Schrassig, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Patrick Pierrard, Privatangestellter, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmenzähler Herrn Elmar Winter, Bankjustiziar, wohnhaft in Igel, Deutschland.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

- I.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:
- 1. Die Firma der Gesellschaft wird in LUX LEASING S.A. geändert.
- 2. Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft wird abgeändert, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:
- «Die Aktiengesellschaft hat die Bezeichnung LUX LEASING S.A.»
- II.- Die Aktionäre, sowie deren bevollmächtigte Vertreter, sowie die Stückzahl der vertretenen Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen; diese Anwesenheitsliste, welche durch die anwesenden Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter und den Versammlungsvorstand gezeichnet wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, bleiben gegenwärtiger Urkunde ebenfalls beigefügt.

- III.- Da das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, waren keine Einladungen zu gegenwärtiger Versammlung notwendig.
- IV.- Gegenwärtige Versammlung in welcher das gesamte Aktienkapital vertreten ist, ist somit regelrecht zusammengesetzt und ist befugt über vorstehende Tagesordnung zu beschliessen.

Alsdann wird nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgender Beschluss gefasst:

Einziger Beschluss:

Die Generalversammlung beschliesst die Bezeichnung der Gesellschaft in LUX LEASING S.A. abzuändern. Infolgedessen wird Artikel 1 der Satzung wie folgt abgeändert:

Art. 1. Die Aktiengesellschaft hat die Bezeichnung LUX LEASING S.A.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Walgenbach, P. Pierrard, E. Winter, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 1996, vol. 90S, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehr erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. April 1996.

F. Baden.

(16623/200/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LUX LEASING S.A., Société Anonyme, (anc. INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A.).

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 16.096.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(16624/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LACABOX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 32.215.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange (Luxembourg), en date du 19 avril 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 avril 1996, vol. 821, fol. 86, case 3, que la société anonyme holding LACABOX S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 32.215, constituée suivant acte reçu en date du 23 novembre 1989, publié au Mémorial C numéro 132 du 23 avril 1990, au capital social de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois) représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de LUF 500,- (cinq cents francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société anonyme holding LACABOX S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 3 mai 1996.

I. ELvinger.

(16626/211/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LE CROISIE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 37.397.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LE CROISIE S.A.H., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.397, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 juin 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 460 du 12 décembre 1991.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le même notaire en date du 12 avril 1996.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante sous la présidence de Madame Nicole Moiny, employée privée, demeurant à Bleid (Belgique),

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Cristine Astgen, employée privée, demeurant à Longeau.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Giorgina Tucci-Férrato, employée privée, demeurant à Rombas (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la liquidation.

- 3) Clôture de la liquidation.
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du 19 avril 1996.
- II.- Que les actionnaires présents où représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 avril 1996, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

Monsieur Yves Wallers, réviseur d'entreprises, demeurant à Burden,

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, 133, avenue Pasteur, de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

- 3) Clôture et liquidation.
- L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme LE CROISIE S.A.H. a cessé d'exister à partir de ce jour.
- 4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Moiny, C. Astgen, G. Tucci-Ferrato, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

F. Baden.

(16627/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LEXICON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 35.408.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour LEXICON HOLDINGS S.A.

F. Mesenburg

B. Faber

Administrateur

Administrateur

(16629/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LIFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 16.788.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(16630/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

INFOGEST ITI.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16618/513/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LUCORN S.A., Société Anonymee.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 30.575.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUCORN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 30.575, constituée suivant acte du notaire soussigné du 25 avril 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 270 du 25 septembre 1989 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du 5 novembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 49 du 2 février 1993.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Madame Giorgina Tucci-Ferrato, employée privée, demeurant à Rombas (France),

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Cristine Astgen, employée privée, demeurant à Longeau.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Murielle Pescheux-Calla, employée privée, demeurant à Schifflange. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence d'un million quatre cent quinze mille US dollars (1.415.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-six mille US dollars (466.000,- USD) à un million huit cent quatre-vingt-un mille US dollars (1.881.000,- USD) par la création et l'émission de quatorze mille cent cinquante (14.150) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

Souscription et libération intégrale des quatorze mille cent cinquante (14.150) actions nouvelles par des versements espèces;

2) Augmentation du capital social à concurrence de quarante-six mille US dollars (46.000,- USD) pour le porter de son montant actuel d'un million huit cent quatre-vingt-un US dollars (1.881.000,- USD) à un million neuf cent vingt-sept mille US dollars (1.927.000,- USD) par la création et l'émission de quatre cent soixante (460) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes:

Souscription et libération intégrale des quatre cent soixante (460) actions nouvelles par l'incorporation de la réserve légale à concurrence de quarante-six mille US dollars (46.000,- USD);

3) Augmentation du capital social à concurrence de trois cent mille US dollars (300.000,- USD) pour le porter de son montant actuel d'un million neuf cent vingt-sept mille US dollars (1.927.000,- USD) à deux millions deux cent vingt-sept mille US dollars (2.227.000,- USD) par la création et l'émission de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

Souscription et libération intégrale des trois mille (3.000) actions nouvelles par l'incorporation des autres réserves;

4) Augmentation du capital social à concurrence de sept cent soixante-treize mille US dollars (773.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de deux millions deux cent vingt-sept millions de US dollars (2.227.000,- USD) à trois millions de US dollars (3.000.000,- USD) par la création et l'émission de sept mille sept cent trente (7.730) actions d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

Souscription et libération intégrale des sept mille sept cent trente (7.730) actions nouvelles par l'incorporation du résultat reporté et du bénéfice au 31 décembre 1995;

- 5) Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million quatre cent quinze mille US dollars (1.415.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-six mille US dollars (466.000,- USD) à un million huit cent quatre-vingt-un mille US dollars (1.881.000,- USD) par la création et l'émission de quatorze mille cent cinquante (14.150) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée admet la société ARIELLE COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Tortola, lles Vierges Britanniques, Wickham's Cay, Road Town, à la souscription des quatorze mille cent cinquante (14.150) actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les quatorze mille cent cinquante (14.150) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société ARIELLE COMPANY LIMITED, prénommée,

ici représentée par Madame Giorgina Tucci-Ferrato, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 5 avril 1996.

Les quatorze mille cent cinquante (14.150) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million quatre cent quinze mille US dollars (1.415.000,- USD) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder à une deuxième augmentation du capital social à concurrence de quarante-six mille US dollars (46.000,- USD) pour porter le capital de son montant actuel d'un million huit cent quatre-vingt-un US dollars (1.881.000,- USD) à un million neuf cent vingt-sept mille US dollars (1.927.000,- USD), sans apports nouveaux, par l'incorporation au capital d'une somme de quarante-six mille US dollars (46.000,- USD) prélevée sur la réserve légale de la société.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence et du montant de cette réserve par le bilan de la Société au 31 décembre 1995.

Ce bilan restera, après avoir été paraphé ne varietur par les comparants et le notaire, annexé aux présentes.

En représentation de l'augmentation du capital, l'assemblée décide de créer quatre cent soixante (460) actions nouvelles de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour.

Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux propriétaires des anciennes actions dans la proportion de leur participation actuelle dans la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de procéder à une troisième augmentation du capital social à concurrence de trois cent mille US dollars (300.000,- USD) pour porter le capital de son montant actuel d'un million neuf cent vingt-sept mille US dollars (1.927.000,- USD) à deux millions deux cent vingt-sept mille US dollars (2.227.000,- USD), sans apports nouveaux, par l'incorporation au capital des autres réserves pour un montant de trois cent mille US dollars (300.000,- USD).

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence de telles réserves par le prédit bilan de la Société au 31 décembre 1995.

En représentation de l'augmentation du capital, l'assemblée décide de créer trois mille (3.000) actions nouvelles de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour.

Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux propriétaires des anciennes actions dans la proportion de leur participation actuelle dans la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de procéder à une quatrième augmentation du capital social à concurrence de sept cent soixante-treize mille US dollars (773.000,- USD) pour porter le capital de son montant actuel de deux millions deux cent vingt-sept millions de US dollars (2.227.000,- USD) à trois millions de US dollars (3.000.000,- USD), sans apports nouveaux, par l'incorporation au capital d'une somme de sept cent soixante-treize mille US dollars (773.000,- USD) prélevée sur le résultat reporté et le bénéfice de la société.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence d'un tel résultat reporté et du bénéfice par le prédit bilan de la société au 31 décembre 1995.

En représentation de l'augmentation du capital, l'assemblée décide de créer sept mille sept cent trente (7.730) actions nouvelles de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et participant aux bénéfices à partir de ce jour.

Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux propriétaires des anciennes actions, dans la proportion de leur participation actuelle dans la société.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante: **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois millions de US dollars (3.000.000,- USD), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légalement requises.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de cinq cent quarante mille francs luxembourgeois (540.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Tucci-Ferrato, C. Astgen, M. Pescheux-Calla, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 53, case 6. – Reçu 436.528 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

F. Baden.

(16631/200/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LUCORN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 30.575.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(16632/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

NEW CUIR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 61, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 37.557.

La soussignée Madame Lucia Nofaro, commerçante, épouse de Monsieur Giovanni Turcarelli, demeurant à Luxembourg, 9, rue des Gaulois, déclare:

- que suite à un acte de cession de parts reçu par le notaire Paul Decker de résidence à Luxembourg-Eich en date du 23 février 1995, dûment enregistré, elle a cédé toutes ces parts dans la prédite société NEW CUIR, S.à r.l. à Monsieur Reza Saremi, architecte, demeurant à Strasbourg,
- qu'elle a retiré avec effet au 23 février 1995, son autorisation concernant l'exploitation de ladite société NEW CUIR, S.à r.l.
- que suivant lettre recommandée du 30 septembre 1995, dont copie en annexe, ladite société NEW CUIR, S.à r.l. a résilié son contrat de travail avec effet au 30 novembre 1995.

L. Turcarelli-Nofaro

T. Rezapour-Jircol Associé R. Saremi Associé

Pour copie certifié conforme à l'original

P. Decker

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 478, fol. 68, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16636/206/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

NORA INTERNATIONAL LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 53.649.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du lundi 6 mai 1996,

- la délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 1995 est reportée à une date ultérieure;
- le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est provisoirement renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 30, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16638/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

NEW GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 66, rue du Fort Neipperg.

Constituée le neuf septembre mil neuf cent quatre vingt quatorze, par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg.

Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 1996

Monsieur Carlos Da Costa Goncalves, demeurant à Olm, 71A, boulevard Schumann, associé unique de la S.à r.l. NEW GALLERY décide ce jour de ce qui suit:

Art. 1er. Suite à la démission de Monsieur Dos Santos Pascoal Luis Fernando du poste de gérant technique de la S.à r.l. NEW GALLERY avec effet au 31 mars 1996, suite à sa décision de ne plus mettre son autorisation à faire le commerce à la disposition de la S.à r.l. NEW GALLERY, Monsieur Carlos Da Costa Goncalves, préqualifié, décide de nommer au poste de gérant technique, Monsieur Speciale Carmelo, demeurant à Strassen, 107, route d'Arlon, et ce, avec contrat de travail à durée indéterminée avec effet au 1er avril 1996.

Fait à Strassen, le 31 mars 1996.

C. Da Costa Goncalves.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1996, vol. 479, fol. 6, case 5. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16637/1670/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

NORDIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16639/513/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ORGATEXT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16640/513/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PAJOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16641/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PAMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 38.956.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PAMCO S.A.

Signature

Deux administrateurs

(16642/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

LES PETITS LUTINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1457 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature

(16628/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PARTIPOOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 5.688.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 11 avrill 1996

- la démission de Messieurs François Mesenburg, Jean-Paul Reiland et Hubert Hansen comme administrateurs est acceptée et décharge leur est donnée pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 11 avril 1996, date de leur démission.
- Messieurs Sever A. Muresan, administrateur de sociétés, F-Dijon, Mircea Lucian Muresan, administrateur de sociétés, Roumanie et Madame Emilia Muresan, administrateur de sociétés, Roumanie, sont nommés administrateurs.

Messieurs Sever A. Muresan, Mircea Lucian Muresan, et Madame Emilia Muresan, termineront le mandat de Messieurs François Mesenburg, Jean-Paul Reiland et Hubert Hansen.

Leur mandat viendra viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Luxembourg, le 11 avril 1996.

Certifié sincère et conforme

Pour PARTIPOOL S.A. KREDIETRUST S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16643/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 25.605.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour PLANK HOLDINGS S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16644/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 25.605.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour PLANK HOLDINGS S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16645/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PINEMONT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2012 Luxembourg, 7, avenue Pescatore. R. C. Luxembourg B 48.503.

Les chiffres au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 1996, vol. 479, fol. 15 case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

(16646/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

MAISON LEON WEIWERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16633/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PLOUGH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1015 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 38.728.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 5, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signatures.

(16647/595/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

POLIBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.693.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour POLIBEL S.A.

BANOUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16648/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

POLIBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.693.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour POLIBEL S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16649/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

POLIBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.693.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 25, case 8, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour POLIBEL S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(16650/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RAYCA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 48.239.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 33, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de l'exercice BEF 190.414,-

- Affectation à la réserve légale BEF (9.521,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 1996. (16655/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

PRESTIGE LUXEMBOURG, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.223.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 101, case 7, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 1995.

B. Bottausci Administrateur

(16651/063/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

PROGNOS IMPULS ACTIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 29, case 8, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Signature.

(16652/513/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RAIFFEISEN RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare. R. C. Luxembourg B 49.848.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour la Société

Signature

(16653/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RATTLESNAKE PICTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16654/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 26.962.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Pour RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A.

F. Mesenburg

J.-R. Bartolini

Administrateur

Administrateur

(16659/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOGESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 13.010.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Le Conseil d'Administration

A. Renard

F. Mesenburg

Administrateur

Administrateur

(16686/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOGESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 13.010.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Le Conseil d'Administration

A. Renard

F. Mesenburg

Administrateur

Administrateur

(16687/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOGESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 13.010.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Annuelle Reportée du 16 juin 1995

Le mandat d'Administrateur de Messieurs Alain Renard, Jean-Robert Bartolini et François Mesenburg ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de UNIREVISION sont reconduits pour une période statutaire de 5 ans. Ils viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme Le Conseil d'Administration

A. Renard

F. Mesenburg

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16688/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RONOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 37.736.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Giorgina Tucci-Ferrato, employée privée, demeurant à Rombas (France),

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme RONOS HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.736,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du dix-neuf avril mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

- 1) La société anonyme RONOS HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 46 du 8 février 1992.
- 2) Le capital social de la société est actuellement fixé à quarante mille dollars canadiens (40.000,- CAD), représenté par quarante (40) actions d'une valeur nominale de mille dollars canadiens (1.000,- CAD) chacune.
- 3) Conformément à l'article 5 des statuts, le capital social pourra être porté à cent soixante mille dollars canadiens (160.000,- CAD) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de mille dollars canadiens (1.000,- CAD) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limités du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera, et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) Én sa réunion du 19 avril 1996, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de soixante mille dollars canadiens (60.000,- CAD) pour porter le capital social ainsi de son montant actuel de quarante mille dollars canadiens (40.000,- CAD) à cent mille dollars canadiens (100.000,- CAD) par l'émission de soixante (60) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille dollars canadiens (1.000,- CAD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

Le Conseil d'Administration a décidé de réaliser cette augmentation de capital par des versements en espèces et d'attribuer les soixante (60) actions nouvelles aux actionnaires au prorata de leur participation actuelle.

Les actions nouvelles ont été intégralement souscrites et ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de soixante mille dollars canadiens (60.000,- CAD) se trouve à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs des souscriptions et des versements en espèces ont été présentés au notaire soussigné qui le constate expressément.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa. Le capital social est fixé à cent mille dollars canadiens (100.000,- CAD), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille dollars canadiens (1.000,- CAD) chacune.»

Traduction anglaise du premier alinéa de l'article 5:

«Art. 5. First paragraph. The capital is fixed at one hundred thousand Canadian dollars (100,000.- CAD), represented by one hundred (100) shares with a par value of one thousand Canadian dollars (1,000.- CAD) each.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Tucci-Ferrato, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1996, vol. 90S, fol. 53, case 1. – Reçu 13.578 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

F. B aden.

(16661/200/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RONOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.736.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(16662/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

REALINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 22.490.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REALINVEST S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(16656/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

REALINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 22.490.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 mars 1996

Quatrième résolution

L'examen des comptes de l'exercice 1995 et du bilan au 31 décembre 1995 fait apparaître que les reports de pertes sont supérieurs au capital social. En conséquence, l'Assemblée des Actionnaires décide de renvoyer sa décision quant à la poursuite de l'activité de la société ou à sa dissolution, à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1996.

Jusqu'à cette Assemblée Générale, le maintien de l'activité sociale est donc décidé.

REALINVEST S.A. Signatures Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 34, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16657/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

RESTAURANT LA FOURCHETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2552 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16658/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 44.725.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 1er mars 1996

L'adresse de la société est transférée, avec effet au 1er juillet 1996 au 3, place Dargent, Luxembourg.

Luxembourg, mai 1996.

Certifié sincère et conforme

Pour ROMED INTERNATIONAL S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S..A.

OMPANIES & TRUSTS PROMOTION
Signature Signature

Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16660/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ROUSEGAERTCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16663/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SAJOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades. R. C. Luxembourg B 19.012.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 1996

- 1. La démission de Monsieur Marc Mommaerts, Monsieur François Mesenburg et Monsieur Jean-Robert Bartolini en tant qu'administrateur et de FIN-CONTROL S.A. en tant que commissaire aux comptes est acceptée.
- 2. Madame Barbara Lo Monaco, administrateur de sociétés, demeurant à Riva San Vitale, Monsieur Alessandro Lo Monaco, administrateur de sociétés, demeurant à Riva San Vitale et Monsieur Romano Sala, administrateur de sociétés, demeurant à Cadenazzo sont nommés administrateurs.

Monsieur Marcus Weber, demeurant à Porza est nommé commissaire aux comptes.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

3. Le siège social de la société est transféré du 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

Pour extrait sincère et conforme Pour SAJOFIN S.A. KREDIETRUST S.A. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16666/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

MAZZONI SHOES SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16634/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

ROWEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 35.092.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 30 mars 1996

L'adresse de la société est transférée, avec effet au 1er juillet 1996 au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme ROWEN HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16664/696/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SANTHOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 35.064.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration du 5 avril 1996

L'adresse de la société est transférée, avec effet au 1er juillet 1996 au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme Pour SANTHOR INTERNATIONAL S.A. COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.,A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 479, fol. 12, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16667/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SECURENTA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.806.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 21, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 1996.

Pour SECURENTA, SICAV

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature

Signature

(16668/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SEGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 41.860.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

SEGIC S.A.

L.-P. Salmon

G. Gangloff Administrateur

Administrateur A (16669/748/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SEGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 41.860.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

SEGIC S.A.

L.-P. Salmon

G. Gangloff

Administrateur

Administrateur

(16670/748/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SFAI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme, (anc. ZIGNAGO INTERNATIONAL S.A.).

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 34.314.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 1995, le mandat des administrateurs-délégués, MM. Alessandro Frera et Roberto Giacobone et de l'administrateur, M. Albert Florack, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Mme Myriam Spiroux-Jacoby ont été renouvelés pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1996.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour SFAI LUXEMBOURG S.A. BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme S. Wallers G. E

G. Bauman

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16671/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SHOE SERVICE BELAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16672/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SICARO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 28.690.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 35, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour le Conseil d'Administration

B. Nagelmackers

(16673/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SIGMA TAU FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21 boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.176.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 1996, la démission des administrateurs MM. Jean Bodoni, Guy Bauman, Marcello Ferretti, Piero Belletti a été acceptée et

MM. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à L-Wecker,

Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à L-Luxembourg,

Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à L-Luxembourg,

Andrew Simms, fondé de pouvoir principal, demeurant à L-Luxembourg,

Dirk Raeymaekers, sous-directeur de banque, L-Kopstal,

Claudio Cavazza, industriel, demeurant à I-Rome,

Paolo Cavazza, industriel, demeurant à I-Rome,

Mario Artali, dirigeant d'entreprise, demeurant à I-Milan,

Mauro Bové, dirigeant d'entreprise, demeurant à I-Rome,

Mme Maryse Santini, fondé de pouvoir, demeurant à L-Bettembourg.

ont été appelées aux fonctions d'administrateur.

Le mandat des nouveaux administrateurs s'achèvera en même temps que celui de leur collègue, M. Antonio Nicolai, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 1998.

Le siège social de la société a été transféré du 2, boulevard Royal, Luxembourg, au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour SIGMA TAU FINANCE S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Bauman

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16675/006/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SICARO CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 28.691.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 35, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour le Conseil d'Administration

B. Nagelmackers

(16674/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SILVERFIN HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 20.102.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 1994, le mandat des administrateurs, MM. Pier Francesco Munari, Jean Bodoni, Marcello Ferretti ainsi que celui du commissaire aux comptes, M. Guy Bauman a été renouvelé pour une durée de six ans. Mme Birgit Mines-Honneff, employée de banque, Leudelange, a été nommée administrateur également pour une durée de six ans. Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000. M. Pier Francesco Munari a été confirmé dans sa fonction d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour SILVERFIN HOLDING S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Bauman

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16676/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SIPEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 52.750.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège scoial le 8 mai 1996

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démissopm de Mademoiselle Michèle Musty et de Monsieur Yves Chezeaud de leur fonction d'administrateurs et leur donne décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer deux nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires, à savoir:

- Monsieur Christian Derveloy, administrateurs de sociétés, demeurant à F-75016 Paris, 9, avenue du Maréchal Maunoury.
 - Monsieur Edouard Blin, administrateur de sociétés, demeurant à Bucarest (Roumanie), 8, Calea Alexandru Vitzu. Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille un.

Troisième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Christian Derveloy, prénommé, comme administrateur-délégué.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

> Pour extrait sincère et conforme SIPEX INTERNATIONAL S.A. Signature

Administrateur

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 32, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16677/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

MOARTPLAZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4602 Differdange.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 1996.

Signature.

(16635/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOCIETE GENERALE DE GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 7.647.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 10 mai 1996.

G. Lecuit Notaire

(16680/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOCIETE PORTUGAL-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(16681/518/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOCIETE PORTUGAL-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(16682/518/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOCIETE PORTUGAL-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1996, vol. 479, fol. 20, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(16683/518/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOCIETE EUROPEENNE DES SATELLITES, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 22.589.

Les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 14 avril 1996.

J. Schulte

Directeur financier

(16678/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOCIETE EUROPEENNE DES SATELLITES, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 22.589.

Administrateurs (catégorie A)

- M. Ernest Arendt, avocat, 12, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,
- M. Roland De Kergorlay, administrateur-délégué, 1, avenue des Sorbiers, B-1180 Bruxelles (vice-président),
- M. Paul-Henri Denuit, docteur en droit, 1, rue de Longueville, B-1390 Grez-Doiceau, Belgique,
- M. Nick Humby, directeur financier, Broom Road, Teddington Lock, Teddington, Middlesex TW11 9NT, Grande-Bretagne,

Mme Candace Johnson, administrateur de sociétés, Botschaft von Luxemburg Residenz, 3, Khrouchtchevsky Pereouluk, Moscow, Russie,

- Dr. Joachim Kröske, Mitglied des Vorstandes Deutsche Telekom AG, Kellerbergstrasse 2, D-22885 Barbüttel, (vice-président),
 - Dr. Herbert May, Mitglied des Vorstandes Deutsche Telekom AG, Frohnhardter Strasse 63A, D-53639 Königswinter,
- M. Paul Meyers, administrateur-délégué et membre du comité de direction de la BGL, Luxembourg, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
 - M. Erik Quistgaard, consultant, 30, rue du Bois d'Opio, F-06650 Le Rouret,
 - M. Philippe Sahut d'Izarn, directeur général adjoint Havas, 4, rue des Belles Feuilles, F-75116 Paris,
 - M. Gaston Schwertzer, docteur en droit, Marxe Knupp, L-5328 Medingen,
- Dr. Ekkehard Storck, lawyer and managing director, Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg,
- M. F. Otto Wendt, administrateur-délégué, Dresdner Bank Luxembourg S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg.

Administrateurs (catégorie B)

- M. Georges Bollig, directeur de la SNCI, 24, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg,
- M. Henri Germaux, directeur général adjoint de la BCEE, 53, avenue Marie-Adelaïde, L-2128 Luxembourg,
- M. Raymond Kirsch, président du comité de direction de la BCEE, 13, an de Bongerten, L-7346 Steinsel (viceprésident).
 - M. Jean-Paul Kraus, directeur de la BCEE, 7, rue de Dippach, L-8055 Bertrange,
 - M. Yves Mersch, vice-président de la SNCI, 1, chemin de la Sûre, L-9650 Esch-sur-Sûre,
 - M. Victor Rod, président du comité d'administration de la BCEE, 8, rue Victor Beck, L-1223 Howald,
 - M. Georges Schmit, président de la SNCI, 15, rue du Bois, L-8121 Bridel,
 - M. René Steichen, docteur en droit, 36, rue Clairfontaine, L-9201 Diekirch (président du conseil d'administration).

Administrateurs représentant le personnel

- M, Joseph Gonner, employé privé, 17, route de Diekirch, L-6555 Bollendorf-Pont,
- M. Jim Hallett, employé privé, K-Nenerstrasse 40, D-54329 Konz,

Mme Martina Maas, employée privée, Birkenweg 3, D-54668 Prümzurlay.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1999.

Commissaire du Gouvernement

M. Jean-Paul Zens, directeur du service des Médias et de l'Audiovisuel, Luxembourg.

Président et Vice-présidents

Lors du conseil d'administration du 15 avril 1996 de la SES, Monsieur René Steichen a été élu président du conseil d'administration et Monsieur Roland De Kergolay, Monsieur Raymond Kirsch et Dr. Joachim Kröske ont été élus vice-présidents.

Réviseurs d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION S.A., Luxembourg.

AFFECTATION DES RESULTATS / Exercice 1995

L'affectation des résultats est la suivante:

- Dividende	1.895.666.833,- LUF
- Réserve libre	977.678.473,- LUF
- Report à nouveau	1.967.426,- LUF
Total:	2.875.312.732,- LUF

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(16678/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

SOGEDEL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 18.571.

Les comptes annuels au 30 juin 1995, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 37, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 mai 1996.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(16685/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 1996.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg